GROUPE DE TRAVAIL N°8
Démocratie, libertés publiques, droits, citoyenneté et institutions

RAPPORT D'ETAPE –
CNIR des 17, 18 et 19 juin 2005

1 . Composition

Le groupe est composé de

- **trois membres du CE :** Dominique Normand, Danièle Auroi et Sergio Coranado,

- **huit membres du CNIR** : Sylvie Bouleau, Bernard CROZEL, Simon Imbert-Vier, Nabila Keramane, Dan Lert, Silvain Pastor, Maria Portugal et Anne Souyris,

- **représentant-e-s de six commissions des verts :** Didier Cherel pour la commission région ; Hamilton Dos Santos et Augustin Bougéka pour la commission Handicap ; Michèle Loup et Emilie Mazzacurati pour la commission féminisme ; Kyra-Françoise Mas et Djamila Sonzogni pour la commission immigration ; Rostom Mesli et Pierre Serne pour la commission LGBT ; Henri Balmain et Mylène Stambouli pour la commission justice,

- **deux parlementaires** : Alima Boumediene-Thiéry et Gérard Onesta

- **un assistant parlementaire**,soutien logistique et administratif du groupe : Julien Zloch.

Anne Souyris et Dominique Normand sont **coresponsables du groupe**.

2. Organisation – fonctionnement – pistes de travail

Le groupe de travail n°8 s'est réuni **trois fois** depuis avril (le 9 avril, le 9 mai et le 4 juin). Chaque réunion a fait l'objet d'un **compte-rendu**. Elles ont été complétées par deux conférences téléphoniques le 13 mai et le 11 juin, ainsi que par des échanges par voie électronique.
.
Dans un premier temps, les missions et objectifs assignés au groupe ont été précisés (cf annexe 1). Il a été rappelé en particulier la nécessité de définir des objectifs précis en matière de propositions de lois, avec chiffrage budgétaire, et d'établir un calendrier des travaux en cohérence avec le calendrier fixé dans le plan de travail adopté par le CNIR.
Le groupe a du auparavant s'atteler à surmonter une première difficulté, qui était de délimiter notre champ d'investigation. En effet, le groupe n°8, issu de

la fusion de ce qui devait être initialement deux groupes distincts, recouvre un champ très large, d'où la difficulté de **trouver le fil d'Ariane** garantissant la mise en cohérence de l'ensemble des travaux .

Nous sommes parti du constat général que notre **régime politique est à bout de souffle et que nous vivons une crise démocratique et institutionnelle sans précédent**.

Très rapidement est apparue la nécessité de créer **trois sous-groupes,**

- l'un relatif à **l'accès au droits, à la lutte contre les discrimination et à l'égalité des chance**– animé par Emilie Mazzacurati et Djamila Sonzogni-,
- un autre qui aborde **les questions liées à la justice et aux libertés publiques** (comment sortir de la « machine à punir » et du tout sécuritaire) - animé par Henri Balmain et Mylène Stambouli-,
- et un dernier intitulé i**nstitutions, démocratie** – animé par Silvain Pastor-.

Il était toutefois important que ces trois sous-groupes ne travaillent pas isolément, mais qu'on puisse **dégager des analyses et des perspectives qui soient transversales**.
Trois fils conducteurs se sont dégagés :

- l'approfondissement démocratique nécessaire par le biais d'une justice, d'institutions, de systèmes législatifs, juridiques et de représentations politiques largement réformées ;
- la question du rapport à la norme, de la censure, de la répression face à notre désir de respecter les libertés individuelles mais aussi de de changer le monde par d'autres moyens
- la réinterrogation de l'universalisme républicain : de son sens, de sa pertinence face à nos autres valeurs fondamentales (respect des minorités, régionalisation, etc…) et de sa capacité réelle de changement pour plus d'égalité.

Ayant conscience qu'il fallait éviter l'écueil consistant à recommencer des débats déjà tranchés et à élaborer des propositions sans tenir compte des acquis, nous avons voulu dans un premier temps faire l'inventaire des positions et programmes des Verts depuis 1997 sur les thèmes concernant notre groupe (voir §4), mais également de ce qui fait aujourd'hui débat chez les Verts.

La démarche de la co-élaboration, au cœur du projet vert, est également au cœur de la démarche de ce groupe, l'obstacle majeur étant le lancement dynamique et collectif de cette démarche et la difficulté évidente d'entraîner de nouveaux partenaires avec nous. Pour cela, le travail des commissions, mais aussi l'engagement associatif des membres du groupes sont précieux. Pour cette raison, le groupe avait pensé à une journée de lancement le 26 juin prochain. Faute de temps et de moyens assurés, nous avons préféré lancer réellement le processus aux journées d'été, même si la journée du 26 est maintenue pour élaborer un premier travail collectif inter-sous groupes de

travail, préparatoire aux journées d'été. Cela nous permettra d'affiner nos priorités et les traduire en mesures concrètes et/ou en projets de lois, mesures qui s'appuient sur des rapports issus de notre diagnostic, tout en évitant de faire et de refaire un programme souvent trop chargé, - du coup illisible – qui ne dégage pas de ligne de construction propre à notre mouvement. .

Ainsi, plusieurs étapes sont nécessaires, un des temps forts étant les journées d'été de Grenoble. Des conventions devront suivre à l'automne. De premières auditions du groupe - en plus des auditions déjà faites par les commissions elles-mêmes - pourront avoir lieu dès les mois de juin/juillet.

3. Introduction au débat proposée par le groupe.

La République française : une démocratie en berne ?

Notre République va mal : abstention aux élections, affaiblissement constant des corps intermédiaires , en particulier des syndicats, représentation nationale figée, sans lien véritable avec la diversité sociale, méfiance des institutions, racismes et sexismes ordinaires, nationalisme grandissants, discriminations persistantes, etc.

L'idéal républicain est battu en brèche par la réalité vécue par nos concitoyens, par un système politique incapable d'y répondre mais également une classe politique qui refuse avec persistance de regarder cette réalité en face.
D'inspiration monarchique à laquelle s'est ajoutée notre culture jacobine, la république française est restée objet de castes trop souvent non élues, extrêmement centralisée et hiérarchisée à tous niveaux, et pour laquelle la transparence et la participation des habitants restent inutiles, voir dangereuses. Sélective quant aux choix de ses élites, tenant á l'écart la représentation des citoyens qu'est le Parlement, mais également leur parole directe, elle semble figée dans le temps, sourde aux évolutions et aux demandes d'égalité effective, de nouveaux droits portés par des pans croissants de notre société.

Protégés par ces institutions, nos gouvernements actuels peuvent sans vergogne faire passer leurs intérêts personnels avant l'intérêt général : depuis trois ans maintenant, abrités derrière une majorité d'autant plus docile que l'inversion du calendrier l'y contraint, les gouvernements Raffarin et Villepin sont devenus une caricature de notre système. Manifestations, résultats électoraux, mécontentement public manifeste, rien n'y a fait : le gouvernement sait, édicte et impose sa loi.
Seul problème : ce système est caduc face à une mondialisation économique toute-puissante : le chômage ne cesse de monter, les mensonges de se voir, l'impuissance de nos politiques s'avère flagrante.

Ces institutions mal en point ne font que refléter des habitudes culturelles qui ne se sont pas émancipées de leur héritage révolutionnaire : fétichisme du modèle jacobin, suspicion envers les minorités, défiance envers la diversité.

D’où une difficulté à donner une place aux cultures régionales, une parole aux minorités, reconnaître - donc nommer - des discriminations spécifiques à certaines populations et mettre en places politiques spécifiques qui y répondent. Ces pratiques sont de l’ordre de la transgression, voire de l’impensable en France, et ce n’est que grâce à l’Europe qu’on en est venu à reconnaître les minorités, notamment celle des cultures et des langues, à intégrer dans le droit les discriminations - mais la tâche est encore lourde.

Les Verts sont actuellement la seule force politique de gauche en France à penser qu’une politique publique n’est pas forcément un instrument unique appliqué de haut en bas , mais peut être un outil multiple qui s’expérimente localement, et s’applique différemment selon les espaces, les histoires, les cultures, les conjonctures. Que cette conception de la chose publique est non seulement plus intéressante à penser, plus humaniste et écologique, mais également plus efficace en terme de capacité à changer, et à atteindre cette fameuse égalité, principe fondateur de notre république.

Dans la droite ligne de cette conception, nous estimons, nous, les Verts, que les institutions doivent être à l’image de ces politiques publiques multiples, de cette politique participative et ancrée dans la diversité des réalités, des pratiques et des identités - en particulier sociales, culturelles et géographiques. C’est dans cet objectif que nous voulons changer de régime : parlementaire, à la proportionnelle, avec un sénat qui soit une chambre des régions, une politique volontariste qui permette à la diversité sociale des populations en France de se retrouver vis ses élu-es, et une interaction instituée entre démocratie représentative et participative, une justice qui ne consiste pas à l’enfermement et l’expulsion des plus faibles, voire des plus dérangeants (…).

Cette démarche, que les Verts revendiquent, correspond aux nouvelles exigences démocratiques que nous voyons émerger : les revendications de groupes et de communautés qui font l'objet de discriminations ne menacent pas l'universalisme républicain, mais permettent au contraire d'avancer vers une égalité réelle et non plus seulement théorique. Nous, les Verts, estimons ainsi que, la conception même de l’universalité des droits et la neutralité du citoyen sont susceptibles de produire des discriminations qui invalident l’universalité qu’elles prétendent instaurer. Pour y faire face, nous pensons urgent, qu’en France, nous cessions de nous complaire dans le miroir de nos valeurs républicaines, pour remonter aux sources du malentendu et interroger avec détermination les ambitions de cette république, les fondements historiques de notre démocratie et les confronter à notre réalité faite de racismes, de dominations et de pouvoirs réservés.

Trois axes transversaux nous apparaissent utiles pour mener à bien ces objectifs.

1 - D’une part, face à la crise démocratique, interroger, à partir de nouvelles formes de participation de la région à l’Europe, la démocratie représentative et son interaction avec une démocratie plus directe.

2 – Interroger « l'universalisme abstrait » à la française, et chercher à favoriser l'égalité par des outils concrets qui imposent les voix des acteurs/actrices des luttes contre les discriminations comme incontournables afin établir une politique pour l'égalité efficace et respectueuses des différences de pratiques et de modes de vie. Favoriser les convergences de ces mobilisations.

3 - Et enfin, nous interroger nous-mêmes sur nos pratiques, sur notre demande croissante à l'égard de la loi, en terme de normes, de liberté publique, de projet de société en même temps que de répression et d'alternative à celle-ci.

Ces axes, non exclusifs, sont nécessaires pour donner corps à un véritable projet démocratique, qui fait défaut á notre République d'aujourd'hui.

4. Journées d'été - Propositions du groupe.

Plénière (plus particulièrement lée au sous groupe 1 « Discrimination et accès aux droits ») :

"discrimination positive : quel enjeu pour la gauche et les Verts ?"

Etat des lieux et outils de lutte contre les discriminations

Liberté, inégalités, individualisme

La France, "pays des droits de l'Homme", peine à rendre effective l'égalité dont elle se réclame si ardemment. Le constat des discriminations répétées et systématiques dont font l'objet certaines catégories de la population est maintenant largement reconnu : les discriminations dans la sphère politique sont marquées par le non-renouvellement du personnel politique en place et par sa faible représentativité de l'ensemble des habitants de France :non seulement les étrangers « non communautaires » n'ont pas le droit de vote, même dans les élections municipales, mais les français eux même de sont pas à égalité en politique : mieux vaut être blanc, homme et parisien si 'lon veut faire entendre sa voix sur la scène politico-médiatique. Les discriminations économiques, sociales, culturelles, linguistiques, religieuses, éthniques, physiques,géographiques ou liées au mode de vie ou à l'identité sexuelle ont un impact extrèmement violent sur l'accès au logement, à l'emploi, aux médias, etc Elles touchent de manière différente les Français issus de l'immigration, les personnes immigrées, les femmes, les homosexuel-les, les personnes handicapées, etc, et les éradiquer suppose donc des traitements souvent spécifiques pour être efficaces et aboutir à une égalité concrète. Parfois légale, comme l'interdiction de l'adoption d'enfants par les homosexuel-les, trop souvent directe et assumée ("on n'embauche pas une femme enceinte"), ou hypocrite (le racisme n'étant pas politiquement correct), parfois aussi involontaires et indirectes, les discriminations en France sont telles que la cohésion de la société en est sérieusement affectée.

Notre système judiciaire perpétue des traitements différenciés selon le type de délits avec des procédures d'urgence et d'exception (comparutions immédiates, audiences pour étrangers sans papiers..) conduisant à une répression de masse des couches sociales les plus fragiles .La population incarcérée, en détention provisoire ou condamnée, est pour l'essentiel composée des couches les plus pauvres de notre société , ayant le plus faible niveau scolaire et de qualification L'absence de droits en prison, l'absence cruelle de moyens et les difficultés d'insertion à la sortie ne font qu'aggraver leur situation. En outre, comme aux Etats Unis, la marginalité, la folie, et plus généralement toutes les populations les plus discriminées – prostitué-es, usager-es de drogues, gens du voyage, SDF, (…)- héritent de plus en plus, comme seul « traitement social », de la seule prison, solution non seulement cache misère et humiliante, mais stigmatisante en soi…

Des mesures spécifiques ont été prises pour rétablir l'égalité des chances, qui relèvent de la discrimination positive : parité en politique, quotas pour l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises par exemple. La discrimination positive est-elle pour autant un outil pertinent de lutte contre les discriminations (et contre quelles discriminations ?). Quels autres outils existent, ont-ils fait leur preuve, sont-ils réplicables ? C'est l'objet de cette plénière que de faire un état des lieux de ce que sont les discriminations aujourd'hui en France et en Europe, de recenser les outils et des expériences de terrain et de s'interroger sur nos propositions pour 2007.

Atelier groupe 1 :

- « Contrat d'accueil et d'intégration »

Plénière ou Forum (plus particulièrement liée au sous groupe 3 « Institutions et démocratie ») sur

La France : une région européenne en crise de régime

« Née de l'autoritarisme gaullien, la Vème République ne devrait pas survivre à l'inconséquence chiraquienne.

La concentration d'un pouvoir exécutif immense entre les mains d'un seul homme, irresponsable devant les pouvoirs législatif et judiciaire et légitimé par une élection au suffrage universel aux forts relents plébiscitaires, apparaît en complet déphasage avec les aspirations démocratiques de notre société. C'est encore plus vrai depuis le 29 mai, au point de plonger le pays dans une profonde crise de régime, sans précédent depuis 1958.

Les Verts appellent depuis longtemps déjà à l'avènement d'une VIème République sous des auspices résolument européens.

Ils ont élaboré au fil des années des propositions pour un changement institutionnel radical visant à établir un régime véritablement démocratique, en

matière de participation citoyenne, de parité, de mode de scrutin pour l'élection des parlementaires, de cumul et de renouvellement des mandats, de droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers, de fédéralisme, de décentralisation effective, donc de subsidiarité intérieurs.

Cesser de regarder la France comme un organe centralisé et centre de l'Europe est enfin indispensable. Croiser ses institutions réformées à celle d'une Europe fédérale doit ainsi être au centre de la réflexion de ce débat.

L'actualité du printemps 2005 ayant fait s'entrechoquer la France et l'Europe rend l'approfondissement et la mise en oeuvre de ces propositions plus indispensables que jamais. Elle justifie la tenue d'une plénière aux Journées d'Eté de Grenoble des 25-28 août sur ce thème »

Ateliers groupe 3

- « Territoires et démocratie »

Le sous groupe 2 « Justice, sortir de lamachine à punir et du tout sécuritaire »), travaillera quant à lui,– en plus de sa contribution dans la plénière « discriminations », centrée sur les discriminations dans notre système judiciaire (condamnations aux peines d'emprisonnement , procédures d'urgence, absence de droits des détenus et difficultés de réinsertion des anciens détenus) - essentiellement lors d'ateliers organisés par la commission justice aux Journées d'été.
Les ateliers proposés sont :
- Psychiatrie, Prison, populations exclues
- Droit de l'environnement : quelques illustrations de dossiers à Grenoble
- Réflexion sur une réforme de la procédure pénale après les Lois Perben

4. Contributions et documents à disposition.

<u>4.1. Etat des lieux – recensement des propositions de lois sur les deux législatures, rapport et productions des Verts – ce qui fait débat chez les Verts.</u>

Propositions de lois 1997 – 2002 :

Ppl relative au droit de vote et à l'éligibilité des résidents étrangers.
Ppl permettant l'accès des ressortissant étrangers à la fonction publique.
Ppl relative à la lutte contre la discrimination.
Ppl tendant à permettre aux couples non mariés d'adopter conjointement un enfant.
Ppl sur la procédure pénale applicable au Président de la République.
Ppl relative à la révision des listes électorales.
Ppl tendant l'instauration d'une discrimination positive en faveur des personnes en situation de handicap lors du contrôle des exploitations agricoles.

Propositions de lois 2002 à aujourd'hui :

Ppl relative à la lutte contre l'homophobie, la lesbophobie et la transphobie.

Ppl tendant à élargir le principe d'égalité sans distinction.
Ppl clarifiant l'accès au mariage des couples de personnes de même sexe.
Ppr tendant à créer une commission d'enquête relative à l'augmentation des suicides dans les établissements pénitentiaires français.
Ppl abrogeant le délit de présentation sous un jour favorable des infractions liées aux stupéfiants.
Ppl instituant le droit de mourir dans la dignité.
ppl tendant à assurer l'effectivité du droit au transport pour les handicapés et les personnes à mobilité réduite.

Rapport :

De Noël Mamère sur le droit de vote et d'éligibilité des ressortissant étrangers.

Positions des Verts :

Les fondements de l'écologie politique
Questions sociales, questions de société
Institutions et démocratie
Choisir sa vie, présidentielles 2002
Programme législatives 2002
Motions CNIR
Ce qui fait débat chez les Verts

4.2. Contributions de membres du groupe de travail

La citoyenneté confrontée à la fracture sociale, Bernard Crozel, bernard.crozel@club-internet.fr
Le Contrat d'Accueil et d'Intégration, Djamila Sonzogni, gedjataro@wanadoo.fr
Le relais municipal mulhousien de lutte contre les discriminations, Djamila Sonzogni, gedjataro@wanadoo.fr

GROUPE DE TRAVAIL N°8

Compte-rendu de la réunion du Samedi 1er Octobre 2005

Etaient présents : Henri Balmain, Sergio Coronado, Hamilton Dos Santos, Kyra Françoise Mas, Michèle Loup, Dominique Normand, Silvain Pastor, Jena-Michel Peyraud, Maria Portugal, Pierre Serne, Anne Souyris, Mylène Stambouli, Julien Zloch
Excusés : Bernard Crozel, Djamila Sonzogni, Alima Boumediene-Thiéry

ODJ

1) Rappel des prochaines étapes et échéances
2) Point Financier
3) Volets discriminations et justice, libertés publiques
    a. Bilan des JEV
    b. Propositions pour le projet 2007
    c. Colloques, conventions,…
4) Laïcité
5) Institutions : bilan des JEV, projet 2007

1) Rappel des prochaines étapes et échéances

Chaque groupe de travail devra être à même de présenter au Comité de pilotage de novembre un rapport comprenant les mesures phares, emblématiques de notre programme et rapidement applicables (une à deux par groupe théoriquement) que les GT veulent mettre en avant, les pistes de propositions de loi, les projets de conventions et colloques. Pour le GT8 s'ajoute sa mission concernant l'organisation du débat sur la laïcité, qui devra faire l'objet d'un rapport au CNIR de novembre.
Les mesures phares devront être transmises à Anne-Marie Billiotet, responsable du programme, pour le 10 novembre.
Les prochaines réunions du comité de pilotage sont le 24 octobre et le 14 novembre.

2) Point financier

Chaque groupe dispose de 1400 euros par an. Nous avons déjà dépensé 737 euros pour l'année 2005, sans compter les frais de cette réunion.

3) Volets discriminations et justice, libertés publiques

a. Bilan des JEV

- plénière discrimination

Un bilan élaboré par Djamilla a été diffusé sur la liste de discussion. Il en ressort, entre autres points, que l'arsenal juridique, comme l'a souligné en particulier fabrice Dhume, est suffisant dans la plupart des cas pour lutter contre les discriminations, le problème se situant plutôt dans les outils et dispositifs pour le mettre en application.
Concernant le concept de discrimination positive, le débat n'a pas vraiment eu lieu, chaque intervenant s'appuyant sur une définition différente de ce concept. Est souligné également la difficulté à mesurer l'ampleur des discriminations par absence d'outil statistiques. Ce travail de statistique doit être engagé. Il faut avoir la volonté politique de financer un groupe de travail qui déterminerait un protocole scientifique.

Sur la forme, le nombre d'intervenants (6), plus habitués pour la plupart, à intervenir comme conférencier qu'à parler d'un sujet de façon hyper concentrée en 10 mn, a rendu difficile la gestion du temps, et n'a pas laissé assez d'espace au débat avec la salle. La richesse et la complémentarité des interventions étaient cependant intéressantes. Reste à relever dans les interventions faites les propositions concrètes pour améliorer l'outil législatif et pour proposer des dispositifs efficaces à mettre en œuvre (cf CR de Djamila). L'apport de la coélaboration se situe à ce niveau.

Michèle nous conseille la lecture du texte de Gwénaëlle Calvès sur le site de l'observatoire des minorités. Elle rajoute qu'elle n'est pas opposée aux mesures contre discriminatoires, par exemple dans les entreprises, notamment quand les organisations syndicales savent s'en emparer.

Mylène fait observer qu'augmenter le système répressif de la discrimination n'est pas utile, car nous avons ce qu'il faut en la matière. Dans un ordre général, il existe 18000 infractions cataloguées, seules 600 sont utilisées.

- Ateliers
    1. Contrat d'accueil et d'intégration

Il est apparu à cet atelier que ce dispositif était très peu connu des militants verts et des militants associatifs. Deux propositions concrètes en sont ressorties : pas de conditionnalité entre la signature du contrat et l'obtention de la carte de résidence ou de séjour, soutien aux associations d'aide aux immigrés non-primo arrivants (position qui renvoie au groupe de travail constitué par Alima et l'association pour le droit à la langue du pays d'accueil)

2. Votation citoyenne (commission immigration)

Intéressant car a permis de trouver des relais parmi les élus pour la campagne de décembre. Des alternatifs étaient également présents, qui ont permis un aspect « co-élaboration » dans le débat.

3. Sans-papiers (commission immigration)

Atelier très suivi. De nombreuses régions étaient représentées. Les problèmes financiers des associations sont apparus clairement. Les exigences qui en sont ressortis, à reprendre à notre compte, sont la régularisation de tous les sans-papiers et la citoyenneté de résidence.

4. « Sortir de la machine à punir » (commission justice)

A permis d'avancer en particulier pour le colloque prévu en décembre. Il apparaît nécessaire de travailler en collaboration avec les commissions transnationale et économie.

5. Atelier « Parité » (commission féminisme)

Comment arriver à la parité réelle.
Propositions : modifier et agrandir le champ des circonscriptions et/ou intégrer une dose de proportionnelle, voire établir des listes nationales, augmenter les amendes en cas de non respect de la parité. Ces points sont à discuter au niveau du volet institutions.

b. <u>Propositions pour le projet 2007</u>

Première liste de mesures emblématiques :

- le numerus clausus pour les prisons, mais également pour le milieu ouvert
- abrogation des dispositions de la loi Perben II concernant les avocats

- augmentation des moyens pour la Commission nationale de déontologie, notamment en terme de personnel avec élargissement de son champ d'application à tous les lieux de privation de liberté.
- Citoyenneté de résidence avec droit de vote à toutes les élections
- Régularisation globale de tous les sans-papiers
- Ouverture du mariage et de la parentalité au couple de personnes de même sexe
- Droit à la langue du pays d'accueil

Une critique avec propositions de la loi sur les violences faites aux femmes seront proposées par la commission féminisme, il est demandé à la commission féminisme d'en sortir une mesure phare pouvant être prise en compte par le groupe.
Il faudrait trouver une « proposition» de soutien pour la promotion de l'économie solidaire et participative (aide aux associations et à la démocratie participative)…
Il faudrait également trouver une mesure se situant sur les champs de l'entraide aux associations et de la démocratie participative…

c. <u>Colloques, conventions programmées ou en projet</u>

- Par la commission justice, une convention sur la problématique de la sécurité, Samedi 10 décembre à l'Assemblée Nationale, de 9h à 17h

Organisation prévue :
Animation : Mylène Stambouli et Henri Balmain
Intervenant-e-s Verts : Noël Mamère et Alima Boumédiene-Théry
Conclusion de la Convention : Cécile Blétery-Duflot
Matinée : Les acteurs de la Justice pénale
Axe 1 : Police / Justice : qui définie les politiques répressives ? Intervenant-e-s – SM, SAF, Sud-Intérieur
Axe 2 : Les médias et l'esprit public. Intervenants – Laurent Mucchielli, sociologue
Axe 3 : la participation citoyenne et les élus locaux dans la mise en œuvre des politiques répressives. Intervenant – Michel Bourgain, maire de l'Isle-Saint-Denis
Après-midi : La peine en question - définition, échelle et application
Intervenant-e-s : Pierre Tournier, USM, Ban Public, OIP, ANJAP…

- Par la commission immigration

Des assises de l'immigration vont avoir lieu en décembre ou janvier, à l'initiative d'un collectif comprenant le collectif de sans papiers et les associations de soutien (Gisti, Cimade, syndicats, Verts, PC, LCR, LO…). Il s'agit d'interpeller les partis pour une nouvelle politique de l'immigration, de dégager des revendications fortes pour la régularisation et contre les expulsions, d'agir aussi sur les causes économiques et géopolitiques.
Même si les Verts ne sont pas initiateurs, ils sont partie prenante et doivent être très actifs sur ce champ. Nous sommes là en plein dans le processus de co-élaboration.

- Par la commission féminisme

fin nov débat public sur les violences faites aux femmes. Objectif : se confronter avec les associations féministes, s'enrichir par le débat.
dec-jan un colloque sur ce que la laïcité a apporté aux femmes.

d. <u>Laïcité</u>

La motion du CE a été voté par le CNIR après amendement. Il en ressort que le gp n°8 est mandaté pour :
Faire un rapport pour le CNIR de novembre
Organiser des débats
Avoir des contributions des commissions et des régions

Une dérive à éviter : limiter le pacte social au problème de la laïcité. La rupture du pacte social est pour une grande part économique aujourd'hui.

Il est décidé qu'un texte introductif au rapport sera rédigé par le gp n°8. Ce texte n'est pas une motion, ni une contribution, mais un texte de cadrage posant les grandes questions devant structurer le débat.
Julien a proposé un texte, il est mis sur la liste de discussion, il est amendable jusqu'au samedi 8 octobre midi (amendements à envoyer à boite perso d'anne, dominique et julien). Ensuite ce texte sera soumis au groupe, via la liste de discussion, pour validation avant mercredi 12 octobre.
Une fois ce texte arrêté, il sera envoyé, accompagné d'un courrier, aux secrétaires régionaux afin de les inciter à lancer des débats en région, et aux commissions pour appel à contributions. Il servira également de base pour les rencontres avec les partenaires extérieurs.

Afin de préparer le débat au CNIR (janvier ? mars ? non tranché) nous organiserons un séminaire interne aux Verts en faisant appel à des intervenants extérieurs (scientifiques, historiens, sociologues connus pour leur compétence dans ce domaine et représentant des points de vue différents). Des associations et organisations représentatives seront également invitées pour participer au débat. Quelques noms sont avancés, concernant les intervenants (Baubérot, Tubiana, Christine Delfy, Bruno Etienne, Eric Fassin, Cat Deschamp..). Chaque membre du groupe est invité à faire des propositions par mail. Dates proposées : vendredi 18 novembre 18h-21h ou samedi 26 novembre.

e. <u>Institutions</u>

- bilan plénière

Des propositions sur des changements institutionnels ont été faite par Gustave Alirol (RPS) et par le représentant de la C6R, ainsi que par Gérard Onesta. Les apports ont été intéressants et ont mis en lumière les problématiques. Il y a des manques sur ce sujet dans le corpus des Verts.

- suite des travaux

Le groupe n°8 doit être associé au travail qui va être mené par le groupe sur la proportionnelle. Sur ce sujet il ne suffit pas de dire « proportionnelle à l'allemande ». Les choses sont bien plus complexes (cf par exemple texte de Pierre Minnaert sur alphavert qui pose quelques bonnes questions).
Sergio Coronado s'informera auprès des Verts qui étaient impliqués dans les négociations avec le PS pour la précédente mandature, sur l'état d'avancement des propositions de nos partenaires à l'époque.
Il nous faut également réfléchir à l'ensemble des modes de scrutin.

Les mesures phares peuvent porter sur :

La question du cumul et du renouvellement des mandats, la question du statut de l'élu, des mesures permettant d'arriver à la parité réelle. Ce point reste à approfondir. Silvain Pastor sollicitera Gérard Onesta, membre du groupe de travail, sur ces différents points (modes de scrutin, mesures phares)

Pour l'aspect de la démocratie participative, Anne Souyris prend contact avec Jacques Picard.

Pour conclure : Chaque porteur (responsables sous-groupe et représentants de commissions) d'une mesure phare doit commencer à rédiger un texte explicatif d'environ une page, comprenant un argumentaire et des modalités d'application. Ces mesures doivent être, bien évidemment, compatibles dans leur déclinaison avec le programme des Verts. Certaines sont portées par les Verts depuis longtemps ; dans ce cas, la fiche synthétique n'en sera que plus aisée à rédiger.
L'ensemble des mesures sélectionnées par le groupe de travail devant être transmises à Anne-Marie Billiottet pour le 10 novembre, ces travaux devront être disponibles pour la prochaine réunion du GT8 qui aura lieu avant cette date(voir ci-dessous).
Parallèlement doivent être affinées les propositions de loi que nous voulons porter, mais qui ne seraient pas retenues dans les mesures phares, car moins fortement symboliques, et nécessitant du plus long terme pour leur application.

La prochaine réunion aura lieu soit le 3 novembre au soir, soit le 4 novembre au soir, soit le 5 novembre après midi soit le 7 novembre au soir, selon les possibilités des responsables de groupe, en particulier de Djamila, qui ne pouvait être présente à cette réunion.